

L'aide à la personne

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) du Mans propose, sous certaines conditions, des prestations de soutien à domicile. Ces aides directes à la personne contribuent à rompre l'isolement, à établir un contact humain et à garder un lien régulier avec l'extérieur.

Page modifiée le vendredi 3 février 2017 • Données Ville du Mans



L'aide à domicile

Services du CCAS

Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies. Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter



Le portage de repas

Services du CCAS



Téléphon'âge

Services du CCAS



Les chèques mobilité

Services du CCAS



Le minibus

Services du CCAS



Les soins infirmiers

Services du CCAS



L'accompagnement Alzheimer

Services du CCAS